



ECO-CONCEPTION et ECO-COMMUNICATION

A quoi avons-nous réfléchi pour organiser cette journée ?

La conception des documents

- Nous avons tout fait pour **les limiter** en réalisant notamment un mailing au plus juste et en concevant des **panneaux** de qualité **réutilisables**
- Nous avons choisi des prestataires impliqués dans une démarche environnementale : **imprimeur Imprim'Vert**
- Les **papers** utilisés sont recyclés, non blanchis au chlore ou dérivés chlorés et **éco-labelisés**
- Les **présentations** des communications ne sont pas imprimées mais **téléchargeables** en ligne sur le site www.sie-rra.com

L'organisation de la journée

- Nous avons **favorisé** les **prestataires les plus proches et limité nos transports** (réunions téléphoniques, échanges par messagerie électronique)
- Nous avons communiqué auprès des usagers du site afin de les sensibiliser pour qu'ils **co-voient** ou qu'ils viennent en transports en communs pour cette journée
- Nous avons cherché des **produits issus d'Agriculture Biologique** pour l'accueil café et des produits locaux pour le repas de midi
- Nous avons mis à disposition des invités une **liste des participants** leur permettant de **co-voiturer** ainsi qu'un descriptif précis des **transports en commun**

Reconnaître les signes de l'éco-conception ou de l'éco-achat

Les papiers : <http://www.ecoconso.be/article204.html>



Les labels Ange bleu et cygne nordique garantissent l'utilisation de fibres recyclées



Le label NAPM est apposé sur les produits contenant minimum 75% de fibres de récupération



Le label FSC recycled indique l'utilisation de 100% de fibres de récupération de post-consommation



Le label APUR garantit le taux de fibres de récupération de post-consommation (de 50 à 100 %)



Le ruban de Möbius accompagné de la mention "recyclé" et éventuellement d'un pourcentage peut vous aider également.

On appelle « **recyclé** » un papier comprenant au moins 50% de fibres provenant de déchets de papier imprimé (post-consommation).

Les déchets de papier sont parfois classés en fonction :

- **de leur provenance** :
 - déchets de papeterie, de haute qualité (pré-consommation) ;
 - autres déchets non imprimés, de haute qualité (pré-consommation) ;
 - déchets imprimés, de haute qualité (post-consommation) ;
 - déchets imprimés ou non, de basse qualité (post-consommation).

- **du taux de fibres recyclées** :
 - le papier peut provenir d'un mélange de fibres recyclées et de fibres vierges, par exemple : 90/10, 75/25, 60/40 ou 50/50, ou entièrement de fibres recyclées ; des traitements subis au cours du recyclage : le papier peut être désencré ou non, blanchi ou non, lavé au savon biodégradable.

Le papier le plus « écologique » est le papier 100% recyclé de post-consommation, non désencré, non blanchi. Il est de couleur gris-beige clair. Cependant, il existe une grande variété de papiers recyclés pour tous les usages (enveloppes, intercalaires, fiches, papier couché, papier listing, papier photocopie...). Leur couleur peut varier du gris foncé au blanc neige en passant par le crème et le gris clair. Il existe aussi du papier recyclé coloré.

Les imprimeries **Imprim'vert** de Rhône-Alpes
www.crm-rhonealpes.fr/thematiques/pdf/64.pdf



- Elimination conforme des déchets dangereux
- Sécurisation du stockage des produits dangereux
- Abandon de l'usage de produits toxiques, favorisation de l'utilisation des encres végétales et de papiers ecolabellisés

L'écolabel européen

Guide téléchargeable http://ec.europa.eu/environment/ecolabel/pdf/infokit/fr_2006/general.pdf



Pour toutes les informations sur l'éco-communication : www.ademe.fr

